



PERMIS CÔTIER - 2022

Caractéristiques :

Ce titre de conduite permet de conduire un bateau d'une puissance motrice de plus de 4.5 kilowatts (6cv), n'autorise que la pratique à titre gratuit d'une navigation sportive ou touristique, pour une navigation de jour et de nuit, sans limite de puissance motrice, sans limite de jauge (volume du bateau) et jusqu'à 6 milles d'un abri (11 km).

Il est nécessaire d'avoir 16 ans révolus le jour de l'examen.

Formation théorique :

Les règles de barre et de route, les balisages, les marques de jour et de nuit des navires, les signaux phoniques de détresse de port, les règles de navigation, la réglementation, la sécurité et la responsabilité du plaisancier, la météorologie, les moyens de communication, l'environnement.

Cette formation est dense et intense, veillez à bien réviser votre code Vagnon avant son début.

Formation pratique de la conduite à bord :

Formation validée par un formateur homologué sur un livret de certification. Les points abordés sont : la sécurité du plaisancier, les incontournables du plaisancier, les responsabilités du plaisancier ainsi que la conduite et les manoeuvres du bateau.

TARIFS DE LA FORMATION (timbres fiscaux non compris = 108 €)	
Formation comprenant : <ul style="list-style-type: none">- 9h environ en groupe de théorie dont 1h30 de théorie de la pratique- 2h de formation pratique de la conduite à bord- Le livret du candidat	410.00 €
Code Vagnon permis-plaisance « Option côtière »	14.00 €

Inscription et dossier :

- **Inscription à la formation :** Au plus tôt en ligne

- **Date de dépôt du dossier :** Le **dossier** administratif doit être **complet** et **déposé** au Y.C.Carnac **15 jours avant le début de la formation.**

- Documents à joindre au dossier d'inscription :

- . la demande d'inscription au permis-côtière (cerfa n° 14681*01) dûment complétée et signée,
- . 1 photo d'identité officielle en couleur (photo conforme : pièce d'identité, passeport... pas de photo d'école).
- . un certificat médical (cerfa n° 14673*01) datant de moins de 6 mois,
- . une photocopie d'une pièce d'identité recto/verso (le permis de conduire n'étant pas considéré comme pièce d'identité)
- . deux timbres fiscaux dématérialisés 38 € et 70 €.
- . un exemplaire du contrat de formation dûment complété et signé.



FORMATION THEORIQUE

*Ces sessions peuvent être annulées ou reportées
si le nombre de candidats est inférieur à 4.*

Prévoyez votre pass-vaccinal, un masque et de quoi prendre des notes.

Du lundi 18 au mercredi 20 avril	9h30 - 12h30
Du lundi 2 au mercredi 4 mai	9h30 - 12h30

FORMATION PRATIQUE de 2H

Nous vous contacterons pour fixer le rendez-vous

La date peut être modifiée en fonction des conditions météo

***Prévoyez votre pass-vaccinal, un masque,
une tenue chaude et une boisson.***

EXAMEN THEORIQUE

Il se déroule dans les locaux de la DML d'Auray
Les horaires précis ne sont connus que 3 jours avant l'examen.
Cette information vous est transmise par votre formateur.
Se munir d'une pièce d'identité et d'un masque

Vendredi 22 avril

Lundi 25 avril

Vendredi 6 mai

Lundi 9 mai